

**DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2016-02**

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 15
Présents : 13
Pouvoir : 2
Votants : 15

L'an deux mil seize
Le 14 janvier à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire

Date de la convocation 7 janvier 2016

**OBJET : PRESENTATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE
SECURISATION DU CARREFOUR DE LA MOLIERE**

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Bruno BESANÇON, Florence MANDON, Arnaud DUCCELLIER FAUVY, Erwan BRACCHI, Fabien ORCEL, Sylvie SABATIER, Jean-Michel PIDOLOT, Philippe PELLET

EXCUSES : Benoist CHAMARAUD donne pouvoir à Fabien ORCEL, Pascale CHOTEL donne pouvoir à Jean-Michel DREVET

Bruno BESANÇON, a été élu secrétaire de séance.

M. le maire rappelle la nécessité de sécuriser l'accès à la RD 56 depuis la route de Pignière.
Cette délibération fait suite aux délibérations 2015-57, Délibération pour demande de subventions et 2014-48 et 2014-53, Délibérations pour acquisition des parcelles concernées par l'opération.

Le financement proposé est le suivant :

Financement	Montant H.T. de la subvention	Date de la demande	Taux
DETR	2 864 €	11/1/16	20 %
Département	5 728 €	8/1/2016	40 %
Sous-total	8 592 €		60%
Participation du demandeur : - autofinancement	5 728 €		40 %
TOTAL	14 320 €		100 %

Le conseil, après en avoir délibéré,

ADOPTE, à l'unanimité, le plan de financement du projet de sécurisation du carrefour de la Molière.

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.
Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité
Certifié exécutoire et Affiché